

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A-LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début du traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W19-575537

58903

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12585

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZERHOUNI SOUFIANE

Date de naissance :

01/12/1987

Adresse :

RES LES CHAMPS 3 618 NASSIM CASABLANCA

Tél. : 0662 12 91 62

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :



Date de consultation :

10/01/2021

Nom et prénom du malade :

Allal Ben Abdellah

Age: 30 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Gonorrhée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/01/2021

Sig

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 JAN 2021	AS		700	INP : [REDACTED] Dr Bouchra Médecine générale

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22/01/2022	827.35 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOSOPHILIE			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOCTEUR AL MOUSTAKIM Dr LAHRAR BAHIA Médecin Biologiste Résidence Al Madina 2297-55-28	1-9-21		143,38

AUXILIARIES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bouchra KARAOUI

Gynécologue - Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris



Stérilité du couple - accouchement

chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie

maladie du sein - Echographie

الدكتورة بشرى قراوى

إخلاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بباريس

طبيبة ملحقة وطبية داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

عمق الزوجين - الولادة

الجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20

P.P.V : 21DH80



ASPEGIC 100MG
SACHETS B20

P.P.V : 21DH80



Casablanca, Le 04 JAN 2021

الدار البيضاء في

PER : 11/2021
01/2021

PER : 11/2021
01/2021

P.P.V : 21DH80



F. M. H. H. H.

21.80 x 2

① Agy S.M.

40.50

M. L. de

cl. 34-

② Tardyferon S.M.

87.00

③ Relax S.M.

56.20

227.30 ④ Aloka S.M.



6 118001 103041
Tardyferon® 80 mg

30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA

41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca

Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40.50 DH



ALDOMET 500 mg
Boîte de 30 comprimés enrobés
AMM N° 555/15 DMP/21/NRQ

PPV : 56.20 DH

Distribué par SOTHEMA

B.P. N° 1, 27182 Bouskoura-Maroc

6 118001 071333

Docteur Bouchra KARAOUI

Gynécologue - Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris

Stérilité du couple - accouchement

chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie

maladie du sein - Echographie



الدكتورة بشرى قراوي

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خرسحة كلية الطب بباريس

طبيبة ملحة وطبية داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

عقم الزوجين - الولادة

الجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

Casablanca, Le 1 A JAN 2021 الدار البيضاء في

Fatima Zahra Hospital

Jari Jelgh

Dr. KARAOUI Bouchra
Gynécologue Obstétricienne
22, Bd. Omar El Khayam
Tél: 05 22 36 69 00 / Fax: 05 22 36 68 99

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL
Dr LAHRAR BAHIJJA
29, Résidence Biologiste
Tél: 05 22 97 35 23



مختبر المستقبل للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biologiste)
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles
(IA-FIV-ICSI) Paris - France
Ex Enseignante à la faculté de médecine
CHU Ibn Rochd Casablanca
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 01-févr-21



INPE 093060754

Facture N°: 515/21

Référence:



2 010221 175133

Date de prélèvement lundi 1 février 2021

Nom Prénom

LARAQI HOUDA

Médecin:

BOUCHRA KARAOUI

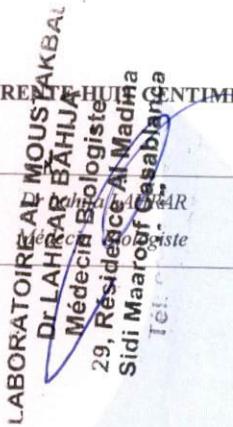
Patente (TP) 36155845

ICE 001635929000031

Analyses	Cotation B	Total
Iz-Sang (Prise de..)	7	9,38
Toxoplasmose (IgG)	100	134,00
	107 B	143,38 dh
	Remise	0,00 dh

Net à payer TTC 143,38 dh

Arrête la présente facture à la somme de CENT QUARANTE-TROIS DIRHAMS ET TREnte HUIJA CENTIMES



إقامة المدينة العماره (ج) رقم 29 ، شارع أبو بكر القادي، سيدى معروف - الدار البيضاء

Résidence Al Madina, Immeuble J N° 29, Bd Abou Bakr El kadiri, Sidi Maârouf - Casablanca

05 22 97 35 23 - 05 22 97 36 87

مختبر المستقبل للتحاليل الطبية



LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biogiste)
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles
(IA-FIV-ICSI) Paris - France
Ex Enseignante à la faculté de médecine
CHU Ibn Rochd Casablanca
DU de management de la qualité université Bordeaux

Publié le : 01-févr-21

LARAQI HOUDA

Date de prélèvement : lundi 1 février 2021

17513

Référence :



Nom Prénom : LARAQI HOUDA

Médecin : BOUCHRA KARAOUI

TOXOPLASMOSE

<u>Analyse</u>	<u>Résultat</u>
Toxoplasmose (IgG)	Négatif. 0 UI/ml

Observations Pas de séroconversion

Bahija LAHRAR
Médecin Biogiste

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL
Dr L.AHRAR BAHJA
Médecin Biogiste
29, Résidence Al Madina
Sidi Maârouf Casablanca